



# Les Clubs Coup de Pouce Clé\*

(\*clubs de lecture et d'écriture)

## Présentation synthétique

### L'ASSOCIATION RESPONSABLE DU PROGRAMME COUP DE POUCE CLÉ

L'Apféé (Association pour favoriser l'égalité des chances à l'école) a été créée en 1984 à l'initiative d'une équipe d'enseignants soucieux d'agir contre l'échec scolaire.

Cette association a mis au point en 1995 un dispositif d'accompagnement de certains enfants de Cours Préparatoire et de leurs parents qui "est reproductible à grande échelle et à efficacité garantie". Elle s'est, pour cela, étroitement inspirée du "Coup de Pouce" inventé en 1989 par la ville de Colombes avec l'aide de Gérard Chauveau, chercheur à l'INRP (Institut National de Recherche Pédagogique).

Elle agit dans le respect de la Charte de l'accompagnement à la scolarité, et dans le cadre de conventions qui la lient au ministère de l'Éducation Nationale, de la jeunesse et de la vie associative et à l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances.

### L'ACTION

#### Le public ciblé

*Les enfants concernés sont exclusivement des élèves de CP en risque d'échec pour une seule raison* : ils ne reçoivent pas, à la maison, chaque soir, le soutien nécessaire pour réussir leur apprentissage de la lecture ; ils n'ont pas d'autre handicap (on les dit « fragiles en lecture »).

#### L'objectif

Il s'agit d'apporter à ces enfants quelques-uns des atouts de réussite que les enfants les plus favorisés reçoivent quotidiennement, le soir, à la maison : engagement quotidien des parents, temps de contact quotidien important avec l'écrit et la culture écrite, rencontre quotidienne et multiple du plaisir de réussir un acte de lecture ou d'écriture, etc.

Dans cette perspective, il s'agit d'accompagner ces enfants et d'accompagner aussi leurs parents.

## Le dispositif

**Le fonctionnement du Coup de Pouce Clé fait intervenir deux niveaux et engendre deux coûts.**

- **Premier niveau : celui des municipalités et des écoles** (qui adhèrent librement au programme Coup de Pouce Clé)

Des animateurs, rémunérés par les municipalités ou l'Éducation nationale, accompagnent de manière très précise des enfants de CP qui ne bénéficient pas d'un soutien familial suffisant pour réussir leur apprentissage en lecture (et, plus généralement, pour réussir à l'école).

Cet accompagnement est réalisé hors temps scolaire, mais dans les murs de l'école, *en étroite partenariat* avec l'école.

Ces animateurs accompagnent aussi les parents des enfants accueillis en Coup de Pouce Clé.

- **Second niveau : celui de l'ingénierie fournie par l'Apféé**

L'association, qui agit en tant qu'association éducative complémentaire de l'enseignement public, aide les municipalités et les écoles à faire fonctionner correctement le dispositif : elle forme les animateurs, suit le fonctionnement tout au long de l'année et garantit ainsi le strict respect d'un cahier des charges ; elle suscite en outre une évaluation annuelle systématique.

L'Apféé apporte son assistance d'ingénierie. Le coût de cette assistance est intégralement pris en charge au niveau national ; il est financé par l'État et les mécènes de l'Apféé.

## Le club

Un club Coup de Pouce Clé comprend cinq enfants et un animateur. Les séances ont lieu chaque soir dans les locaux de l'école.

Le dispositif d'ensemble comporte :

- **un animateur par club** : le maître d'une autre classe, ou un intervenant extérieur ; tous reçoivent, de l'Apféé, une formation spécifique ;
- **un coordinateur par école** : à la fois enseignant de l'école et animateur de club ;
- **un pilote par groupe d'écoles** d'une même commune : en général un salarié de la municipalité qui consacre un certain nombre d'heures par mois à cette tâche ;
- **un ingénieur Coup de Pouce Clé par zone géographique** : ce cadre est un salarié de l'Apféé. L'association dispose actuellement de **32** ingénieurs Coup de Pouce Clé, basés à Amiens, Angers, Bordeaux, Dijon, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nice, Orléans, Paris, Reims, Rennes, Rouen, Toulouse et La Réunion. Ils interviennent dans toute la France, à la demande des villes.

## Le rôle de l'ingénieur Coup de Pouce Clé

Le travail d'ingénierie est réalisé par les « ingénieurs Coup de Pouce Clé » dont la mission consiste à :

- faire connaître l'outil et susciter la volonté de l'utiliser par « les décideurs » : municipalités, inspecteurs de l'Éducation nationale, équipes pédagogiques ;
- mettre en place l'outil : aide au recrutement, formation et motivation des personnels nécessaires, suivi du bon fonctionnement (par injection régulière de rigueur et d'enthousiasme), vérifications et contrôles d'efficacité (par une évaluation systématique).

## Le rôle de l'animateur

Il a deux missions :

- mettre progressivement les parents dans le coup en les aidant à respecter leur contrat ; l'animateur a pour objectif de veiller à l'implication des parents au quotidien par des échanges brefs mais fréquents à la sortie du club ; il est particulièrement vigilant à la participation des parents à plusieurs séances de clubs dans l'année ; il veille à établir une relation chaleureuse entre les parents et l'école ;
- organiser, quatre fois par semaine, pendant 1h30, le soir après l'école, une séance d'activités conduites dans une ambiance chaleureuse et portant exclusivement sur le "dire, lire, écrire" ; il s'agit d'activités ludiques, courtes et dynamiques dans lesquelles les enfants interviennent chacun à leur tour et sont placés systématiquement en situation de réussite.

## Les contrats

Chaque année avant le démarrage des clubs, une cérémonie est organisée en mairie : tous les partenaires signent le contrat précisant les engagements de chacun. Sont donc présents le maire de la commune, le pilote, le coordinateur, les maîtres de CP, les animateurs, les enfants, leurs parents et l'ingénieur Coup de Pouce Clé.

Les parents s'engagent à :

- assister à au moins une séance de club par trimestre ;
- encourager leur enfant et parler avec lui, chaque jour, de ce qu'il fait à l'école et au club ;
- préparer un goûter tous les jours pour leur enfant ;
- venir le chercher à la sortie du club.

## Les séances

Chaque séance dure une heure et demie. Elle se déroule de la façon suivante :

- détente et discussion autour d'un goûter : le rite d'ouverture de 30 minutes environ ;
  - travail de lecture donné par le maître : 15 minutes environ ;
  - activités brèves et ludiques : 30 minutes environ ; les séances de formation préparent les animateurs à ce type d'activités ; à chaque séance, environ 5 minutes sont consacrées individuellement à un enfant ;
  - lecture par l'animateur d'une belle histoire : le rite de clôture de 15 minutes.
- Il s'agit de créer ou de renforcer le plaisir de l'enfant dans son rapport à l'écrit.

## Le cadre institutionnel

La municipalité est responsable du dispositif qu'elle copilote avec l'Éducation nationale ; elle en finance ou cofinance le fonctionnement local : fournitures (environ 8% du coût total de l'opération), rémunération des animateurs, des coordinateurs et du pilote.

L'Apfée apporte tout au long de l'année son assistance d'ingénierie sans surcoût pour les municipalités (aide à la mise en place du dispositif, formation des intervenants, suivi, évaluation annuelle). Elle est le garant du respect du cahier des charges.

Les municipalités et l'Apfée, et éventuellement l'Inspection académique de l'Éducation nationale, sont liées par une convention annuelle.

C'est le respect des procédures qui contribue à l'efficacité constante du Coup de Pouce Clé.

L'Apfée est soutenue notamment par :

- le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative,
- l'Acsé (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances),
- la Caisse des Dépôts et d'autres mécènes.

## Le financement des clubs Coup de Pouce Clé

Les clubs Coup de Pouce Clé peuvent être financés dans le cadre des dispositifs suivants :

- le PRE (Programme de Réussite Educative) ;
- le CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale) ;
- le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) ;
- le CEJ (Contrat Enfance et Jeunesse)
- l'Accompagnement éducatif (financements de l'Éducation nationale).

## LE BILAN

Depuis 1995, 50 000 enfants ont bénéficié du Coup de Pouce Clé.

Le nombre d'enfants accueillis chaque année est en croissance rapide :

- en 2004-05, 3 080 enfants dans 67 communes
- en 2006-07, 6 657 enfants dans 171 communes
- en 2009-10, 9 346 enfants dans 243 communes (environ 30 000 personnes impliquées dans l'action, 1 400 000 heures d'accompagnement effectuées entre novembre 2008 et juin 2009).

Les réalisations Coup de Pouce Clé, suivies par l'Apféé, font l'objet d'une évaluation annuelle.

L'étude des résultats obtenus conduit à un double constat :

- les performances, au cours d'une même année scolaire, fluctuent parfois assez notablement d'une ville à l'autre ; elles sont cependant élevées dans toutes les villes ;
- ces mêmes performances, rapportées à l'ensemble des villes concernées chaque année, varient peu d'une année à l'autre ; ceci illustre le caractère reproductible du Coup de Pouce Clé.

1 - Depuis dix ans, les performances en lecture des enfants du Coup de Pouce Clé ont été stables d'une année sur l'autre ; elles sont en légère augmentation ces trois dernières années.

En fin de CP, pour l'année scolaire 2009-2010, les enseignants font le constat suivant :

- 8 % des enfants sont très faibles lecteurs ; ils ne sont pas tirés d'affaire ;
- 16 % des enfants sont faibles lecteurs ;
- 76 % des enfants sont bons ou moyens lecteurs.

Ces deux dernières catégories n'ont pas décroché en CP. On peut donc dire que, parmi les enfants qui ont suivi le Coup de Pouce Clé, 9 sur 10 ne connaissent pas l'échec précoce en lecture. Parmi ces 9 enfants, 2 restent fragiles ; il serait sage de les accueillir dans un dispositif d'accompagnement spécifique au cours de leur année de CE1.

2 - Le Coup de Pouce Clé est plébiscité par les maîtres des écoles concernées : 96 % d'entre eux pensent que le Coup de Pouce Clé est complémentaire de leur travail.

3 - Les effets bénéfiques du Coup de Pouce Clé sur les enfants vont bien au-delà des acquisitions en lecture. On met en pratique, dans les clubs, des « valeurs citoyennes » telles que le respect de l'autre, l'esprit d'entraide, l'autonomie ; la prise quotidienne de parole devant un groupe attentif, la rencontre quotidienne de la réussite dans des activités réalisées « tout seul » ou « en groupe », etc., contribuent au développement de la personnalité.

Les maîtres de CP notent des améliorations concernant la motivation des enfants dans 73 % des cas et la confiance en soi dans 80% des cas.

4- Les clubs Coup de Pouce Clé ont aussi des effets bénéfiques sur la relation parents - enfants et la relation parents - école.

L'aide aux parents apportée par le club Coup de Pouce Clé est un élément primordial pour la réussite de la scolarité ultérieure : 93 % des parents pensent être en mesure d'aider leurs enfants.

